

BPREA - BREVET PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ENTREPRISES AGRICOLES

Spécialité : Fermes agroécologiques urbaines et péri-urbaines - Niveau 4 (niveau bac)

Taux d'obtention N-1 : 100%



Ce diplôme est une porte d'entrée vers des métiers d'avenir, placés au cœur de la transition écologique

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle.

Il est enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 29257) et classé niveau 4.

OBJECTIFS

Se former au métier d'agriculteurs.trices ·e·s et péri-urbain·e·s pour maîtriser les savoirs et avoirs faire, nécessaire à toute installation agricole dans et autour des villes

ADMISSION

Public

Cette formation s'adresse à des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés d'entreprise (Projet de transition professionnel (ancien CIF), Compte Personnel de Formation) et autres professionnels

Pré-requis

- Posséder un diplôme de niveau 3 (CAP ou BPA)
- Témoigner d'une expérience (stages, woofing, bénévolat...) dans une ferme urbaine ou péri-urbaine

Sélection des candidats

Présélection sur dossier de candidature et entretien de motivation

Complétez le dossier de candidature en ligne et envoyez-le à l'adresse : BPREA@paris.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectifs 24 places par session

Nombre de session par an : 2 (1er février au 10 novembre 2023 et 1er mars au 8 décembre 2023)

Calendrier :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site de l'École Du Breuil : 15 juin au 15 octobre 2022

Sélection des candidatures et entretiens : 2ème quinzaine d'octobre

Résultat des admissions : début novembre 2022

Durée de la scolarité : 9 mois

Organisation :

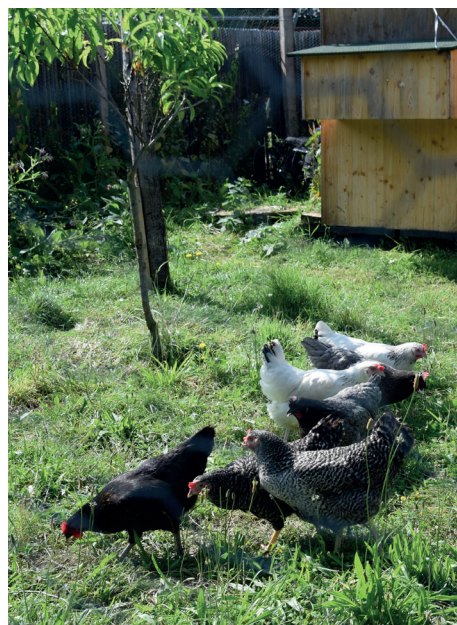
Semaines complètes (9h-17h du lundi au vendredi), 1 200h de formation dont :

- 780h à l'École Du Breuil, en alternant cours en classe, pratique sur le terrain et travaux collectifs sur différents espaces,
- 420h de stage en entreprises, associations, ... sur deux périodes de 6 semaines

Lieux et horaires

• École Du Breuil - route de la Ferme – et 49 bis Avenue de la Belle Gabrielle -Paris 75012.
RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil
ou RER A : Nogent-sur-Marne pour le site de la Belle Gabrielle

- Horaires : 9h à 17h, 31h/semaine et étude et recherches personnelles le jeudi après-midi





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques (maraîchage) sur des parcelles dédiées à la formation dans l'enceinte de l'École Du Breuil.

Visites de sites de fermes urbaines et péri-urbaines. Journées d'échanges avec des professionnels.

Deux stages pratiques de 6 semaines

Formation en 5 unités capitalisables et 2 UCARES. Chaque Unité Capitalisable est un bloc de compétences.

PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

Bases en Biologie végétale, Agronomie, Pédologie et fonctionnement du sol ; Histoire et perspectives de l'agriculture ; Caractéristiques des agricultures urbaines et péri-urbaines ; Production maraîchère et autres productions végétales ; Conduite de petits élevages ; Co-produits de la ville comme matière première agricole ; Valorisation des services liés à la production agricole ; Transformation et commercialisation des produits ; Montage d'un projet d'installation en agriculture, pilotage de la structure ; Comptabilité et gestion des entreprises agricoles ; Construction d'un modèle économique viable et durable

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel**
- **UC2 : Piloter le système de production**
- **UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
- **UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
- **UC5 : Valoriser les produits et services de l'entreprise**
- **UCARE6 : Produire dans et autour des villes en milieux contraints**
- **UCARE7 : Faire de l'agriculture ensemble**

MODALITÉ D'ÉVALUATION

4 mises en Situations Professionnelles d'Évaluations (SPE), suivant le principe des évaluations par Unités Capitalisables.

Si, à l'issue de la formation, certaines UC ne sont pas acquises, les apprenant-e-s ont 5 ans pour les repasser, en se réinscrivant dans un centre proposant la formation, ou les Unités non obtenues

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

La passerelle vers un BTSA est possible. Pour acquérir des compétences complémentaires et spécifiques après la formation, il existe également des certificats de spécialisation (ex : CS Maraîchage biologique ou CS Conduite d'un élevage).

LES PLUS DE L'ÉCOLE DU BREUIL

Un domaine de 10 hectares avec des espaces pédagogiques spécifiques dédiés au BPREA (parcelles collectives et parcelles individuelles).

TARIF

Coût de la formation : 7 800€ - selon les CGV détaillées [ici](#)

Modes de financement :

- Par TRANSITION PRO Ile de France
- Par votre CPF (Compte Personnel de Formation) seul ou avec un abondement de pôle emploi
- Par AIRE 2 (Aide Régionale de Retour à L'Emploi) de la Région Ile de France
- Par votre département, votre entreprise ou autres financeurs ...

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- Porteur.se de projet (une mission, un site, une structure) en agriculture urbaine ou péri-urbaine
- Animateur.rice pédagogique en AU, ouvrier.e agricole urbain.e
- Maraîcher.e / Paysan.ne / Agriculteur.rice (aides à l'installation possible)
- Responsable technique d'un site de production
- Responsable Agriculture Urbaine dans une structure plus large (paysage, RSE..)

INSCRIPTION

Dossier à télécharger sur le site internet de l'école : www.ecoledubreuil.fr

CONTACT

Pour toute information concernant la formation, merci d'envoyer vos messages sur BPREA@paris.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr